

**Service instructeur**  
D.R.T. - S.A.F.

N° 30/12-07

**Service consulté**

REÇU A LA PRÉFECTURE  
12 FEV. 2007

**Politique A08 - Subventions aux collectivités locales**  
**Levée de déchéance**

Résumé : *Proposition de levée de déchéance pour une collectivité.*

Selon la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968, sont prescrites au profit du Département toutes les créances qui n'ont pas été payées dans un délai de quatre ans à partir du premier jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis.

Le Conseil Général peut toutefois, par délibération motivée, renoncer à opposer la prescription découlant de cette loi.

Une subvention de 125 308,21 € a été accordée à la commune de BARTENHEIM par délibération du 5 juin 1998 pour l'aménagement du carrefour RD 66/RD 12bis/RD 21 I dans le cadre du programme de sécurité en traverse d'agglomération. Pour cette opération un acompte de 66 646,14 € a été versé en date du 9 décembre 1999.

La commune figurant sur l'annexe jointe au rapport, sollicite le maintien de la subvention dont les travaux sont à présent terminés et souhaite ainsi obtenir le versement correspondant à l'état d'avancement de cette opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et donner à titre exceptionnel votre accord au versement du solde de cette subvention.

  
Charles BUTTNER

Direction des Infrastructures Routières

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE

DU 19 FÉVRIER 2007

**Sécurité sur les RD en traverse d'agglomération  
PROGRAMME 1998**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
STA98047	BARTENHEIM Carrefour RD 66/RD 12 bis/RD 21 I (1ère tranche)	391 588,17	32 %	125 308,21
			Total	125 308,21